



Bulletin de

l'Union Départementale CGT Savoie

EDITO

REPÈRES REVENDICATIFS ET LUTTES

Directeur de Publication : M. Eric GRANATA

Commission Paritaire n° 10 15 S 07 969

Imprimé par nos soins

Prix : 1 €

Mensuel

Bulletin n° 1013

du 17 FEVRIER 2017

Rappelons-nous, l'appropriation de nos repères revendicatifs par nos syndiqués et leurs mises en débat parmi les salariés étaient des enjeux forts de notre 30^{ème} congrès.

Ainsi, notre initiative du **10 février**, de faire rencontrer, échanger nos syndicats de l'industrie a été une réussite !



Ainsi, le **17 février**, nous organisons en Maurienne un échange sur « **la loi Travail n'entrera pas à l'entreprise** ».

Ainsi, le **22 février**, 15 savoyards participeront aux **Assises Confédérales de l'Industrie**.

La CGT part à la reconquête de l'industrie.

Ainsi, le **28 mars**, nous organisons une journée d'étude sur « **Combattre syndicalement l'extrême droite** ».

Ainsi, le **13 avril**, 150 syndiqués sont attendus aux **Assises Départementales des Services publics**. Ces assises seront suivies d'un débat public où les partis politiques pourront expliquer aux salariés leurs visions et programmes pour des Services Publics répondant aux besoins des populations.

Des Services Publics neutres, gratuits, de proximité et de pleine compétence.

Ainsi, le **20 avril**, les **Assises Régionales de la santé et de la protection sociale** sont organisées à Bron.

Ainsi, le **31 mai**, nous organisons **notre AG des syndicats** où nos principaux repères revendicatifs seront valorisés.

Oui, s'approprier nos repères revendicatifs comme l'écoute des salariés participe à la création des revendications. Et qui dit revendications dit luttes pour les satisfaire.

L'agenda de notre dernier BUD exposait une multitude de luttes. Ce mois de mars sera aussi propice en luttes.

Le **07 mars** où une grosse partie des fonctionnaires et des salariés de notre Sécu sont appelés à la grève et à la mobilisation. Les salariés de l'« Énergie » et ceux de « La Poste » aussi.

Le **08 mars**, journée internationale de lutte pour les droits de la femme, la CGT ainsi que d'autres associations ou syndicats appellent à cesser le travail à partir de 15h40. En effet, à partir de cette heure, la salariée ne touche plus de salaire par rapport à son collègue masculin. (26% d'écart de salaire en moyenne et femme et homme).

Enfin le **21 mars, le printemps de l'industrie** où la « CGT occupera le terrain » dans le cadre de notre campagne « reconquête de l'industrie »



Revenons à l'étude de nos repères revendicatifs. Les deux articles suivants porteront sur notre fiche 22 : « **le droit à la santé** ».

Un rapide état des lieux mondial et national montre son délabrement. En évoquant cet état des lieux, comment ne pas évoquer ces soignants, pétris de valeurs humaines, dévoués aux patients et qui sont livrés à des politiques d'austérité qui réduisent leur travail à du chiffre. Un patient égale un patient quelle que soit la pathologie !

Comment soigner alors que le soignant est souffrant ? Comment ne pas voir ces pleurs, cette souffrance au travail qui se développe que l'on soit agent de service, aide-soignant infirmier ou médecin ?

Halte aux choix politiques d'austérité. Mettons en œuvre une politique de santé répondant aux besoins des populations avec des personnels, formés, rémunérés, en nombre suffisant et sous statut.

Eric Granata, Secrétaire UD 73

SOMMAIRE

Page 1 :	EDITO
Page 2 :	LE DROIT À LA SANTÉ
Page 3-4 :	ATSEM/MINES ÉNERGIE / COLLECTIF RETRAITÉS SUR LA DÉPENDANCE
Page 5 :	NAO / TRANSROL ET TRIMET
Page 6 :	COM' COMITÉ RÉGIONAL
Page 7 :	LA FORMATION CGT / LES MAUX DU TRAVAIL
Page 8-9 :	LA CARAVANNE DES SAISONNIERS / RÉSULTATS TPE
Page 10-11 :	COM' DES RETRAITÉS
Page 12 :	AGENDA

Etat des lieux de la santé

La santé est un marché comme un autre pour nos dirigeants actuels.

Comment ne pas voir les milliards de profit du groupe SANOFI (médicaments...) ?

Comment ne pas voir la clinique Herbert à Aix les Bains abandonnée par ses patrons et peut-être reprise par l'argent public pour continuer à dégager du profit...pour les médecins ?

Pourtant, ce mode de production montre ses limites quand il apparait que plus d'un milliard d'êtres humains souffre de malnutrition, que les pandémies progressent, que des maladies réapparaissent faute d'accès à des médicaments trop coûteux (on en revient notamment à SANOFI...).

En France, seulement **3500 médecins sont formés chaque année**. En 1970, nous en formions 8500. Ainsi, de véritables déserts médicaux se forment (dans certains quartiers en ville et en campagne). Ainsi, les services des urgences notamment sont débordés.

Et pas seulement pour la grippe !

Trop de ces mêmes médecins refusent de soigner les bénéficiaires de la CMU.

Ainsi, **plus d'1/3 des français renoncent à un acte de santé par an, faute de moyens**.

Ainsi, **100 000 lits d'hôpital ont été fermés depuis 20 ans**.

La loi « santé » veut remplacer **1000 hôpitaux par 150 GHT**.

Le système de santé français est passé du 1er au 11ème rang en quelques années.

La santé, c'est aussi le travail...les écarts d'espérance de vie selon les catégories socio professionnelles toujours présents, les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS,) les risques psycho-sociaux (RPS) qui explosent et qui sont liés à l'intensification du travail et à son organisation.

Ainsi, le coût du mal travail est évalué à 4 points du PIB.

Les propositions CGT

Pour la CGT, **être en bonne santé**, c'est d'obtenir les moyens de construire son bien-être physique, moral et social.

Il est donc primordial de sortir la santé du mode de production capitaliste et de reconquérir le travail.

Pour cela, imposons que la santé est un besoin. Son financement ne doit pas être impacté par les choix politiques (car il y en a d'autres !!!) d'austérité, supprimons la T2A (tarification à l'activité)...

Imposons un Service public de la Santé et de l'Action Sociale de qualité et de proximité.

L'hôpital public doit être le pivot du système de santé et travailler en réseau avec les autres services de santé et d'action sociale.

Il doit participer à la prévention, à l'éducation et développer la recherche clinique et l'enseignement.

Imposons le non financement du secteur de l'hospitalisation privée tant en fonctionnement qu'en investissement.

L'industrie et la recherche pharmaceutique doivent échapper à la logique marchande.

Imposons un pôle public du médicament avec des droits pour les salariés et les usagers.

Le salarié doit donc reconquérir le travail.

Pour cela, imposons **le respect de l'obligation de sécurité, de moyens et de résultat du patron.**

Imposons la prévention comme objectif prioritaire.

Les experts du travail sont les salariés. Leurs propositions doivent être entendues par les employeurs. Les services de prévention (PMI, médecine scolaire, SST, psychiatrie de secteur...) doivent être renforcés.

Imposons l'indépendance de la médecine du travail vis à vis du patronat et plus de moyens.

Imposons plus de compétence (environnement) et de moyens pour les CHS-CT.

Le salarié inapte doit être reclassé dans un emploi équivalent.

Imposons que le caractère professionnel des maladies soit imputé à l'employeur.

Le risque accident du travail/maladies professionnelles doit être à la charge exclusive des employeurs et contrôlons les transferts sur l'Assurance Maladie.

La maternité doit être pleinement choisie et protégée. Faisons respecter le droit de décider d'avoir un enfant ou pas.

Le congé de maternité doit être porté à au moins 24 semaines.

Le droit à l'autonomie doit être reconnu comme celui de la santé ou de la maternité. Imposons la création de droits pour les aidants familiaux. Imposons le financement de la perte d'autonomie par la branche maladie de notre Sécu.

La CASA pour les retraités et la journée de travail gratuite doivent être supprimés.

Actualités des syndicats en Savoie

Nos ATSEM savoyardes ne lâchent rien !

(Suite des actions du 14 décembre 2016)

Fabienne LHOTTE représentante départementale syndicale CGT :

« Suite à l'appel de mobilisation des ATSEM et du rassemblement devant la Sous-Préfecture d'ALBERTVILLE Une délégation CGT a été reçue par Monsieur le Directeur de Cabinet de M. le Sous-Préfet.

Après avoir exposé les difficultés et les manquements que connaît notre cadre emploi ATSEM en termes : statuts, de conditions de travail, reconnaissance, formation, double hiérarchie, nous avons évoqué plus précisément le devenir des ATSEM et *Faisant Fonction* dans le secteur tarentaise, suite à la prochaine fermeture d'école sur Moû-



tiers et également les différentes fusions de communes.

Il a été question aussi de l'absence d'une charte ATSEM en SAVOIE. M LE Directeur de Cabinet nous a assuré de faire part des problématiques dans les instances : Ministère FONCTION PUBLIQUE, EDUCATION NATIONALE et CDG 73. »

Rendez-vous sur le site de la fédération des services publics pour regarder la vidéo de Delphine Depay, en charge de la filière médico-sociale pour connaître les engagements du Ministère.

D'autant que le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale a adopté à l'unanimité les 33 propositions du rapport concernant les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles.



LA COLÈRE GRONDE DANS L'ÉNERGIE

Après plusieurs semaines de grève, sans réponses concrètes des employeurs de l'Énergie, la colère gronde chez les salariés des Industries Électriques et Gazières (IEG).

A l'appel de la CGT, les grévistes sont inscrits dans un mouvement reconductible et démontrent qu'ils sont déterminés pour sauver tant le service public de l'énergie dans l'intérêt des usagers, leurs emplois que leur rémunération. Appel à l'action dès le 13 février à Lyon, les 14, 21 et 28 février pour les « **mardis de la colère** ». Un appel inter-syndical est prévu le 7 mars.

Un mouvement de contestation sociale est installé depuis le 17 janvier dans les Industries Électriques et Gazières.

La Fédération Nationale des Mines et de l'Énergie CGT a acté la reconduction de la grève et les agents actifs comme inactifs (retraités), de

toutes les entreprises de l'énergie (ex-EDF/GDF), s'inscrivent dans de nombreuses actions pour montrer leur détermination et pour se faire entendre.

Leurs revendications sont :

Une politique industrielle de l'énergie adaptée aux enjeux du pays ET un réel service public de l'énergie qui réponde aux intérêts des usagers

Une réouverture de négociation sur leur Salaire de base (SNB) suite à l'annonce de 0% d'augmentation

Un juste financement de leurs activités sociales et de santé suite à l'annonce de -20% des employeurs

Un réel avenir de l'emploi dans le secteur de l'Énergie suite aux différentes annonces de baisses des effectifs de près de 15000 emplois.

Après plusieurs journées de mobilisation avec arrêts de travail, reprises en main de l'outil de travail, interpellations des directions, etc... Les Syndicats CGT considèrent que les employeurs de la Branche des IEG restent sourds et qu'ils n'ont pas pris en compte les revendications des salariés à leurs justes valeurs. Ces mêmes employeurs jouent la montre et provoquent toujours plus leurs salariés...

En effet, alors que le Président d'EDF JB. LEVY félicite les agents pour leur professionnalisme autour du passage de la vague de froid, il oublie qu'il les remercie aussi avec 0% d'augmentation et qu'il annonce dans le même temps la suppression de 7 000 postes à EDF !

Du côté d'ENGIE, ce sont des licenciements économiques potentiels qui sont annoncés officiellement ! Encore une Première dans le secteur de l'énergie !!!

Ces annonces ne sont que la résultante d'une politique industrielle hasardeuse visant à détruire le service public de l'énergie et conduisant également la population à subir tant une dégradation des services qu'une augmentation conséquente des tarifs.

En réponse, les énergéticiens ont décidé de durcir le ton ! Pour la population, Pour leurs emplois, Pour leur rémunération, Pour leurs activités sociales et Pour leurs conditions de travail : Une lutte indissociable

Déjà les temps forts des 17, 26 et 31 janvier, ont démontré la volonté des agents à aboutir sur leurs revendications. Ils ont pesé fortement sur les directions et les pouvoirs publics en les contraignant à revoir leur copie. La pression est bien présente no-

tamment par la mobilisation des hydrauliciens des Alpes en reconduction depuis ces dates. La colère monte et gagne les autres secteurs.

Les assemblées générales de grévistes ne s'interdisent RIEN ! : Baisse de production, passage en heures creuses de la population, coupure des institutionnels, gratuité pour les associations caritatives, interventions sur les meetings de campagne présidentielle, etc...

Il est temps de récolter le juste fruit du travail avec une véritable répartition des richesses créées au quotidien par les seuls salariés ET de revendiquer UN PÔLE PUBLIC DE L'ÉNERGIE seule réponse à l'intérêt général de la population !

Collectif Retraités CGT

sur la dépendance (Albertville)

Devant un courrier sans réponse de M Yves GRALL, directeur de l'ARS, le collectif Retraités CGT sur la dépendance a profité de sa venue au Centre Hospitalier Albertville Moûtiers le jeudi 16 février 2017 pour lui réaffirmer leurs revendications et leurs propositions concernant les établissements pour personnes âgées dépendantes de Claude Léger et des Cordeliers qui sont :

- Création d'une cellule d'étude du projet et de l'élaboration, de cette reconstruction.
- Une augmentation de places ou de lits pour ces deux établissements.
- Création d'un accueil temporaire pour soulager les aidants familiaux à domicile.

Leur demande est également de participer à l'élaboration et au suivi de la réalisation de ce projet de reconstruction des deux établissements.

Des rencontres régulières sont organisées, la prochaine aura lieu le 21 février 2017 afin de continuer le travail sur les EHPAD du territoire.



Les Cordeliers à Moûtiers



Claude Léger à Albertville



Installation de la banderole devant l'hôpital

les NAO dans nos syndicats 73

À TRANSROL

« Nous avons bien pris note de la décision de notre Direction de mettre les salariés de Transrol dans une position plus qu'inconfortable.

La Direction a décidé unilatéralement de clore les NAO.

Il est du ressort de notre organisation de légitimer la grève.

Nombreux, les salariés ont décidé de cette action en prenant compte leurs difficultés économiques mais aussi celle de l'entreprise.

Il est inadmissible et méprisant de penser que nous manquons de lucidité et que nous ne sommes pas dans le réel.

Nous nous battons que pour quelques €uros



de plus, pour une augmentation générale à la hauteur des défis de demain.

Ces femmes et ces hommes, ces forces vives tiennent autant à leur entreprise que n'importe quel intermittent de Direction depuis près de 47 ans.

Le véritable danger dans notre entreprise nous l'avons évoqué ces dernières années :

-une direction en dehors de la réalité du terrain

-une perte de cohésion entre les différents services, entre salariés/hiérarchie, et entre salariés/Direction

- une absence cruelle de vision, de stratégie, à long terme

-le non partage des richesses produites

Nous sommes à la disposition de la direction pour renouer un

dialogue.

À TIMET

« Lors des réunions d'information syndicale le personnel a exprimé son fort mécontentement sur la manière dont la direction a traité les NAO et ne peut accepter ses propositions: Une augmentation collective et individuelle de 1% seulement.

Les efforts considérables des salariés fournis pendant l'année 2016 ont engendré des résultats exceptionnels autant en chiffre d'affaire qu'en tonnage.

Nous méritons tous de voir notre salaire évoluer à la hausse de façon significative.

Nous estimons qu'il est temps de se faire entendre, vu la considération que nous porte la direction. **Pour mémoire, les bons chiffres de notre société sont le strict résultat de**

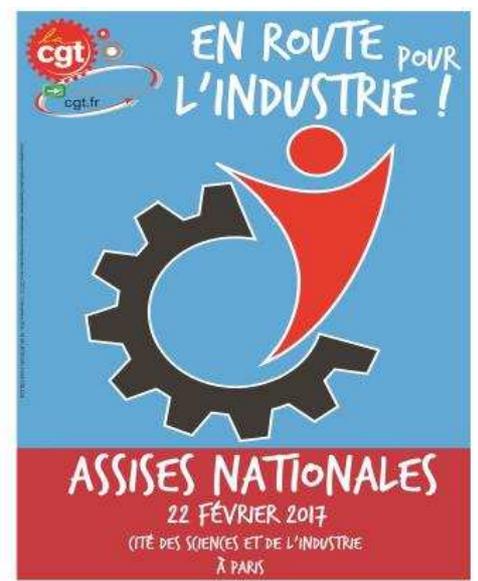
vos efforts.

Nous revendiquons une augmentation générale digne des résultats de TIMET et attendons également des avancées de la part de la Direction sur nos propositions lors d'une nouvelle réunion de négociation. »





Les assises Cgt de reconquête industrielle en Auvergne Rhône Alpes



Les filières industrielles poids lourds – cars et bus de la Région Rhône Alpes ?

Quelles perspectives ?

Cette filière comprend la construction des bus et camions et représente 80 000 emplois sur la région. Elle est animée par la fédération de la métallurgie et regroupe les syndicats Cgt des constructeurs, des sous traitants et des syndicats cgt de la RATP, des TCL (2 clients historiques d'IRIS BUS) et les fédérations transports et métallurgie et le comité régional cgt.

A partir d'un diagnostic partagé :

Les villes et les collectivités locales ont décidé de la fin des bus à moteurs diesel dans les centres villes. On peut s'attendre à ce que cette interdiction s'étende rapidement aux camions pour les livraisons urbaines.

Ni IVECO BUS ni RENAULT TRUCKS qui sont les constructeurs historiques et régionaux ne se préparent à répondre à ces nouveaux besoins. Pendant des mois ils ont refusé de considérer ces évolutions, qui pour eux ne sont qu'effet de mode.

Les conditions sont réunies pour un recul massif des emplois à horizon de 3 à 4 ans.

Les syndicats ont décidé de nombreuses initiatives : interpellation des industriels, des politiques locaux, intervention des représentants du personnel dans les entreprises, étude par Sécafi sur l'ensemble de la filière.

Poursuivre cette expérience cgt car :

Elle démontre les rapports d'interdépendance des entreprises et donc des salariés du secteur

Elle nous permet de valoriser le travail en filière pour partager les infos et construire des propositions industrielles pour les groupes et les sous-traitants.

Elle montre l'efficacité de travailler entre syndicats de groupe, entre plusieurs fédérations, et des structures interprofessionnelles.

Elle permet de travailler des expertises avec un cahier des charges précis pour obtenir des argumentaires étayés et qui peuvent-être déclinés et servir par exemple pour les interventions CGT dans les IRP.

De tenir un sujet dans la durée et d'élargir la vision CGT par exemple sur la GPEC pour être sur l'anticipation des évolutions des métiers et donc la formation, l'emploi, les qualifications...

Pour en savoir plus : rdv sur le site www.cgtra.org

Les compétences régionales sur l'économie

Le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation fixe les règles des aides publiques locales pour les entreprises, ce schéma s'impose aux autres collectivités hors métropoles. Sans règle de RSE, ni contraintes pour les entreprises, il vise à déverser plus de 302 millions de subventions, auxquelles se rajoutent celles des intercommunalités et des départements. Aucun contrôle démocratique ou syndical sur ces aides.

Le Ceser a mis en place un groupe de travail pour réfléchir sur la pertinence de travailler les questions industrielles en son sein, Stéphane Tourneux, cgt Bayer, y représente la Cgt.

Calendrier Auvergne Rhône Alpes assises de l'industrie

10 février : Assemblée des syndicats en Savoie

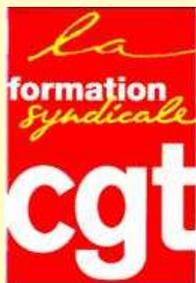
15 février : Assemblée des syndicats dans le Rhône

16 février : actions sur la filière tabac à Riom 22 février : assises nationales à Paris

17 mars : journée d'étude régionale

21 mars : journée d'initiatives le printemps de l'industrie

Forum dans la Haute Loire



LA FORMATION CGT : UN OUTIL POUR NOS LUTTES

Pour 2017, le Collectif Formation de l'UD73 propose plus de 50 stages et journées d'étude qui ont pour but de vous permettre d'acquérir, d'approfondir ou d'actualiser vos connaissances.

Cette année, **des thèmes innovants** viennent compléter la palette habituelle de stages composant nos plans de formation tels que :

→ « **Combattre syndicalement l'extrême droite** » : **28 mars**

→ « **Gestion d'un conflit social** » :

6 et 7 avril

→ « **Les SCOP** » : **4 mai**

→ « **Maîtrise de la communication numérique- règles et limites** » :

17, 18 et 19 mai.

En projet :

→ « **Les 32 heures** »,

→ « **La Sécurité Sociale Professionnelle** », « **Le Nouveau Statut du Travailleur Salarié** »,

→ **Initiation aux logiciels WORD et EXCEL.**

Malgré cette dynamique un problème subsiste : **le manque de formateur et d'animateur !**

Nous vous rappelons qu'il existe des formations de formateur sur Courcelles et sur notre région et que l'UL de Chambéry propose une formation « Pédagogie » de 2 jours au mois de juin.

Pour terminer, nous vous proposons de réfléchir à une citation de **Benoît FRACHON**, secrétaire général de la CGT de 1945 à 1967 :

« **Quiconque néglige sa formation se voue inéluctablement à la stagnation ou au recul** ».

LE 24 janvier, l'UD et le syndicat des Territoriaux de Chambéry ont organisé une **soirée publique** sur le thème de la **souffrance au travail et la résistance aux nouvelles méthodes de management**.



C'était un pari que nous nous étions lancé, avec la tenue d'une réunion publique un soir de semaine, à l'auditorium du CHS de Bassens.

Malgré des embouteillages de première catégorie en raison d'un accident de la circulation sur la VRU, ce fut un réel succès.



80 personnes, militants ou non CGT, se sont déplacées pour assister à la projection du film de Michel Szempruch « **LES MAUX DU TRAVAIL** », résultat d'un travail collaboratif intersyndical mené en Isère en 2015.

Les situations personnelles exposées dans ce film et le parallèle mené avec les évolutions des méthodes de management depuis plus de 30 ans, ont suscité l'intérêt de l'assistance et ont permis de riches échanges pendant le débat qui a suivi.

Une bien belle soirée qui nous a permis également de discuter de la place du travail dans notre vie et la réelle nécessité pour les salarié-e-s de se réapproprier leurs propres situations de travail dans le collectif par la discussion et la syndicalisation CGT.

→ **A refaire sans aucun doute !**

LA CARAVANE DES SAISONNIERS



Accueillis sur le front de neige par les camarades de l'Union locale de Moûtiers et le DS des remontées mécaniques de la station, nous y avons installé notre barnum.

Après la traditionnelle photo de groupe, deux équipes sont allées à la rencontre des saisonniers du secteur Hôtels/ Cafés / Restaurants. Ces derniers ont insisté sur le **logement**, et les difficultés rencontrées pour en trouver un, avec un loyer raisonnable..

Une salariée nous a fait part du coût très élevé du logement : **avec son compagnon ils louent un 18m2 pour 1000 € hors charge par mois !**

Sur la question des conditions de travail, ils ont tous confirmé aimer leur travail, tout en mettant en avant les difficultés et notamment la problématique



des heures supplémentaires non payées ou partiellement payées.

Un nombre important de travailleurs saisonniers étrangers sont embauchés par des sociétés étrangères propriétaires de locaux commerciaux. **Cela pose la question de la déclaration des travailleurs étrangers sur le sol français avec l'absence de règlement de cotisations sociales et la protection sociale des salariés !**

L'après midi a été l'occasion pour 2 camarades de partir à la rencontre des saisonniers des remontées mécaniques, alors que les camarades restés en front de neige ont assuré l'accueil des saisonniers et des vacanciers au barnum !

Cela a été l'occasion d'avoir de bons échanges, notamment avec la **syndicalisation d'un saisonnier de l'UCPA** qui a pris contact avec l'UL, **pour établir une liste CGT pour les élections professionnelles prochaines.**

Une petite visite à la **maison des saisonniers**, pour y déposer du matériel, a été l'occasion d'échanger avec le responsable.

Il nous a confié que « le passage de la caravane suscitait chez les saisonniers une volonté revendicative, la maison des saisonniers est de plus en plus souvent sollicitée pour des litiges en droit du travail. »



2ème étape en Tarentaise avec de nouveau l'UL de Moûtiers et aussi le syndicat CGT des remontées mécaniques du domaine skiable MERIBEL MOTTARET et COURCHEVEL.

Une organisation CGT bien en place sur la station nous a permis de rencontrer des salariés très accueillants et très ouverts à la discussion avec la CGT.

Une équipe a fait le tour des commerces pour discuter avec les saisonniers, avec le constat de difficultés rencontrées par les salariés sur leur lieu de travail. Certains se sont montrés frileux pour évoquer ces questions là, notamment en présence de leur patron.

Par contre, ils nous ont donné RDV à notre barnum, installé sur le parking principal de la station.

Une rencontre dans le local de pause avec des salariés saisonniers des remontées mécaniques et des syndiqués a été l'occasion de débattre de la nécessité de la présence CGT auprès des salariés. **Une adhésion a même été réalisée.**

L'initiative s'est clôturée autour d'un repas avec les camarades CGT des remontées mécaniques à la terrasse ensoleillée d'un restaurant d'altitude pratiquant **un tarif préférentiel pour les saisonniers de la station (10 € le repas) !**



LES KARELLIS

Dernière étape en Savoie, la station « Les Karellis », où de nombreux camarades nous attendaient. Comme l'an dernier, nous nous sommes directement installés sur le front de neige.

Cette station un peu particulière dépend de l'économie solidaire et sociale, l'ensemble des commerces et activités sont regroupés dans une même association. Cela différencie le traitement des saisonniers par rapport aux stations des grands groupes.

Pour autant, les Karellis n'échappe pas à la recherche d'économies ou la variable d'ajustement reste les salariés. Par rapport à notre visite de l'année dernière, **les saisonniers nous ont confié qu'ils avaient perdu des avantages : dénonciation de l'accord prime d'ancienneté, perte de la gratuité des forfaits pour tous....**

Néanmoins les conditions restent souvent plus favorables que dans les stations des groupes et notamment pour les salariés des remontées mécaniques qui bénéficient de rémunération et primes plus favorables que la convention collective.

Une rencontre avec leur nouveau directeur a permis de vérifier qu'il faudra se battre pour conserver cela, une volonté non équivoque de baisser la masse salariale s'est fait jour dans les discussions.

Question logement également, la prise en compte est meilleure avec des logements à prix réduits et une vo-

lonté de loger au maximum de saisonniers sur place, à la Turra.

Dans certaines structures des abus sont également constatés. Par exemple le village Azureva où le turnover est important à l'occasion des périodes d'essai et où une salariée nous a fait part qu'une collègue avait été virée à la suite d'un AT !

Des élections professionnelles sont programmées en mars 2018, les contacts pris à l'occasion de cette journée permettront un travail de fond de l'UL de St Jean de Maurienne pour préparer une liste Cgt.

Compte tenu du profil de la station qui accueille beaucoup de CE, de nombreux vacanciers sont venus au Barnum pour échanger, qu'ils soient adhérents ou non de la CGT.



RÉSULTATS ÉLECTIONS TPE

Les résultats des élections de représentativité dans les Très Petites Entreprises confirment la CGT comme première organisation syndicale au plan national.

Alors que 4,6 millions de salariés étaient concernés par l'élection, aucune communication digne de ce nom dans les médias n'aura été organisée afin d'informer, sensibiliser et favoriser leur expression.

La CGT dénonce le gouvernement et ses services qui auront jalonné d'embûches l'élection des salariés des TPE comme par exemple le report des élections pendant les fêtes de fin d'année.

Le choix de permettre la participation de listes syndicales pourtant dans l'incapacité de représenter les salariés dans les commissions paritaires qui vont se mettre en place démontre que loin de

l'affichage, la prise en compte de l'expression des salariés des TPE sur leurs besoins, leurs revendications n'intéressent que peu le gouvernement !

Les salariés ont amené la meilleure des réponses, celle de placer en tête et loin devant la CGT avec un résultat de 25,12% devant la CFDT à 15,44%.

Ces résultats confèrent de grandes responsabilités à la CGT, qui, forte de ce résultat, réaffirme son engagement auprès des salariés des TPE pour, avec eux, exiger des avancées réelles en matière sociale.

La CGT mesure les efforts de déploiement à réaliser pour mieux représenter les salariés des TPE, leur donner plus de place encore dans le syndicalisme CGT, le syndicalisme de tous les salariés.

Retraités La Bâthie

Ils ont tenu leur Assemblée Générale **mardi 24 janvier 2017**, en présence de **55 syndiqués**, de monsieur le Maire, d'un représentant de l'Union Locale CGT d'Albertville et d'un représentant syndical de l'Usine.

Après avoir rendu hommage aux camarades décédés en 2016, le rapport d'activité et les débats ont abordé les questions de la **Protection sociale**, de la **Sécurité Sociale** au cœur des débats dans le cadre de la campagne présidentielle, **des attaques sans précédents contre le droit syndical** et les militants de la CGT en particulier, avec la **criminalisation de l'action syndicale**.

La trahison permanente d'un gouvernement aux abois et sa connivence de plus en plus affirmée avec un patronat jamais rassasié ont été dénoncées.

La section syndicale CGT appelle les retraités et leurs familles à se mobiliser dans cette période de campagne présidentielle.

Les retraités CGT donnent rendez-vous à toute la population pour venir débattre le vendredi **3 mars 2017** à l'occasion de la **projection du film « LA SOCIALE »** sur l'histoire de la création de la sécurité sociale à la libération et les enjeux d'aujourd'hui.

La CGT va s'investir dans des actions sur les questions de la **santé, du vivre sa retraite dignement et notamment pour la mise en œuvre rapide de la reconstruction de Claude Léger et des Cordeliers**. (Etablissements Hospitaliers pour personnes âgées dépendantes)

Des actions et des mobilisations pour défendre ces projets seront très vite proposées à la population locale ; la section CGT aura également un œil attentif à la mise en place de la prochaine maison médicale.

Après le compte rendu financier, la réunion s'est terminée par le verre de l'amitié, de la fraternité et de la solidarité.



Pendant l'assemblée présente un retraité fidèle, l'ancien maire Marcel Sapin, 102 ans, le 19 février prochain (au premier rang à gauche).

Retraités Multipro Chambéry

Ils étaient 25 participants réunis dans les locaux de la Maison des Syndicats à Chambéry le **27 janvier** pour prendre connaissance du rapport moral, rapport financier élaboré par notre trésorier, ainsi que le rapport d'activités et vie syndicale concocté par notre camarade Albert.

Puis le temps venu des échanges, chacun a pu apporter son grain de sel et communiquer son ressenti social et citoyen.

Puis le temps venu des agapes, chacun a pu tremper ses lèvres dans un verre de cidre ou autre, et déguster la galette des rois ou une part de Saint-Genis.

Puis le temps venu des au revoir, rappel à la vigilance et à l'action, rappel à participer aux manifs à commencer par celle spécifique aux retraités de mars 2017.

Et comme dit le camarade Albert :

« Vive la CGT, Vive la France »



Retraités Cheminots de Chambéry



Après une minute de silence en mémoire des camarades disparus, « Caillou », le Secrétaire général du syndicat donne le ton à cette AG : « saluons la décision prise par nos élus au CE d'ouvrir certains villages vacances des cheminots aux réfugiés.

Décision pleine de bon sens mais aussi courageuse dans un contexte national où les haines s'expriment de plus en plus librement. »

Il est vite rejoint dans cette idée par Jean-Claude qui ouvre les interventions du débat revendicatif :

« Rappelons à tout le monde que la CGT combat le racisme ! ». Il complète son intervention en affirmant « qu'il faut que les propositions revendicatives soient audibles auprès des salariés/retraités pendant cette période électorale ». Il conclut en regrettant que la CGT ne propose pas le remboursement à 100 % des soins par notre Sécurité sociale ».

Robert, lui revient sur les choix politiques et environnementaux du Conseil Régional AURA : « Laurent Wauquiez

veut 15 % de trains en moins en AURA. La région préfère les cars Macron aux trains, qu'importe que notre territoire soit un des plus pollués de France ! ».

« Ben », le responsable à l'Orga annonce que la section se renforce au niveau propagande, animation et au bureau.

Pour rendre hommage à **Pierre Semard**, ancien secrétaire général de la Fédération, assassiné par les nazis le 07/03/42, le syndicat envisage de retransmettre sur les façades de la gare le film de ses obsèques le 7 mars prochain !

Longue vie à cette sympathique section.



Retraités CHS Bassens

Le 26 janvier 2017, 27 retraités du syndicat CGT du CHS de la Savoie se sont réunis à l'occasion de l'assemblée générale de remise des cartes.

Après avoir souhaité nos meilleurs vœux de santé et bonheur pour cette nouvelle année aux participants et à leur proche, nous avons rappelé l'importance de la syndicalisation et de la mobilisation, surtout dans le contexte actuel.

Avec cette année, les élections Présidentielles et législatives, **les retraités devront se mobiliser pour défendre à la fois leur retraite et leur pouvoir d'achat mais aussi la Sécurité Sociale et l'accès aux soins.**

Depuis 4 ans, les retraités n'ont bénéficié d'aucune augmentation de leur pension, le Gouvernement s'obstinant à les considérer comme des « nantis ». Ce blocage des pensions est inacceptable.

En effet, nous estimons avoir **droit à des retraites décentes et bien méritées** pour pouvoir vivre dignement, se nourrir, se loger, se chauffer, se soigner, avoir des loisirs etc..., etc... Un nombre important de retraités, notamment des veuves et des divorcées se trouvent **dans la pauvreté..** Pour ceux en perte d'autonomie, les frais de prises en charges sont de plus en plus exorbitants et la contribution de la famille est plus importante. Ce ne sont pas les retraités qui sont des nantis.



D'ailleurs, les retraités ne sont ni des privilégiés, ni un poids pour la société, ils ont **un rôle économique important ainsi qu'un rôle social.** Ils s'investissent dans des activités d'utilité publique et économique en consacrant du temps pour la famille, le bénévolat, la vie associative et les mandats électifs.

Les retraités contribuent aux transferts financiers entre génération. Avec leur nombre important, ils contribuent en tant que consommateurs à l'économie et la revalorisation de leur pension serait un facteur de croissance de l'économie.

Les retraités avec les jeunes, les actifs, les privés d'emploi ont **des intérêts communs à défendre contre une société de précarisation qui risque de s'aggraver avec certains projets présidentiels, avec la remise en cause de notre système de santé et du service public.** Et en tant que retraités du CHS de Bassens, nous

sommes solidaires avec les personnels en activité et nous revendiquons avec eux pour une amélioration de l'offre de soins.

Pour notre part, nous restons persuadés que seuls la syndicalisation et l'engagement du plus grand nombre d'entre nous, sont les seules voies possibles et nécessaires pour la défense de nos acquis et de nos intérêts. **Nous participerons cette année encore à toutes les initiatives pour la défense des retraités, des salariés et des privés d'emploi.**



Le 7 mars 2017

Services Publics, Santé, Protection Sociale

Ensemble, imposons d'autres choix !



7 février :

➔ Les Ex SPRIEL comparaissent devant le Tribunal de Grande Instance à Albertville

21 février :

➔ AG BOLLHOFF—Maison des Syndicats

7 Mars :

➔ Action dans les Fonctions Publiques et l'Action Sociale. Rassemblement 14 H place de l'Hôtel de Ville à Chambéry

8 Mars :

➔ Journée Internationale de lutte pour les droits de la Femme.

21 mars :

➔ Action "Industries" St Jean de Maurienne

24 mars :

➔ AG Educ'Action.

30 mars :

➔ Congrès C.H. Métropole Savoie

➔ Congrès FIP Finances Publiques

31 mars :

➔ Congrès UL Albertville

13 avril :

➔ Assises Services Publics à Montmélian

14 avril :

➔ Rencontre Transports Urbains

31 mai :

➔ Comité Général de l'UD à Albertville salle de la Pierre du Roy



15H40 POURQUOI ?

15H40, C'EST L'HEURE À LAQUELLE LES FEMMES ARRÊTENT D'ÊTRE PAYÉES CHAQUE JOUR, SUR LA BASE D'UNE JOURNÉE STANDARD (9H – 12H30/13H30 – 17H). LES FEMMES SONT TOUJOURS PAYÉES 26% DE MOINS QUE LES HOMMES :

- PARCE QU'ELLES SONT 30% À TRAVAILLER À TEMPS PARTIEL,
- PARCE QU'ELLES SONT CONCENTRÉES DANS DES MÉTIERS DÉVALORISÉS SOCIALEMENT ET FINANCIÈREMENT,
- PARCE QU'ELLES N'ONT PAS DE DÉROULÉ DE CARRIÈRE,
- PARCE QU'ELLES TOUCHENT MOINS DE PRIMES, D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES...